ASSEMBLEE GENERALE LIGUE JUDO OCCITANIE 2021

RAPPORT D'ACTIVITES DU SECTEUR FORMATION

La saison sportive 2021 a été encore perturbée par la situation sanitaire et ne nous a pas permis de retrouver totalement en présentiel.

Le 29/01/21, nous avons eu un point d'étape relatif à notre secteur en présence d'Isabelle, de Marc et de moi-même afin de mettre en exergue nos points forts et nos points faibles concernant le BPJEPS et le CFEB (c'est le cas du secteur Midi-Pyrénées).

En ce qui concerne la formation continue des dirigeants, nous pensons que les départements doivent utiliser les formations mises en place par les CDOS et le CROS.

Le 18/03/21, nous nous sommes réunis à Montpellier avec le groupe de travail.

Deux questions importantes se sont posées :

- Quel bilan faire de nos formations ?
- Quels sont nos objectifs pour l'olympiade ?

J'ai demandé aux responsables des formations, Isabelle et Christophe de recenser et d'étudier le devenir des judokas ayant obtenus le BPJEPS et le CQP durant les années 2018-2019-2020 sur les secteurs de Montpellier et de Toulouse. Je remercie Isabelle pour avoir effectué ces recherches dans les meilleurs délais.

Marc DELVINGT a élaboré une proposition d'évolution du fonctionnement de la formation concernant les certifications fédérales de la ligue pour 2021-2022. Ce projet concerne les Assistants Clubs et les Animateurs Suppléants. Cette proposition a été présentée et actée en Conseil d'Administration le 28/11/21.

Il en est de même pour les formations CQP MAM. Après une période compliquée par rapport à des difficultés de reconnaissance de cette certification au RNCP et l'annonce de France Compétence de l'impossibilité de considérer les formations 2021-2022 comme valides, une solution nationale a été trouvée permettant aux candidats (296 au plan national, 20 en Ligue Occitanie) de se présenter en examen sec en situation de candidats libres.

Cet examen se déroulera les 11 et 12 juin 2022 à Narbonne. Désormais l'habilitation du CQP MAM et sa reconnaissance au RNCP est à nouveau validée en date du 24 février 2022 et ce jusqu'au 24 février 2024, ce qui permettra de terminer l'olympiade sans problème majeur concernant ce diplôme.

Pour cette année, nous avons 14 apprentis sur le secteur de Toulouse et 11 sur le secteur de Montpellier. Cette possibilité concerne seulement le BPJEPS.

La promotion du secteur Montpellier n'a pas répondu à nos attentes. Un manque d'investissement et de sérieux a été constaté. Suite à des problèmes de comportement et de maturité, des interventions ont été nécessaires afin de remotiver les apprentis.

Bien que le système de l'apprentissage soit une bonne solution pour former des enseignants, la réussite dépend de l'engagement de l'apprenti car certains suivent la formation par opportunité et non dans le but de devenir professeur de judo. Les apprentis motivés sont découragés de suivre une formation où il n'y a pas de cohésion de groupe et de volonté de profiter au maximum de la qualité de l'enseignement dispensé. Je pense qu'il faudra tirer les conséquences de cet état de fait afin que la promotion 2022-2023 puisse se réaliser de manière positive.

Je tiens à saluer le travail effectué par les Cadres Techniques, par Arnaud, par Marie-Dorés, Alexandra et Virginie qui œuvrent au quotidien pour que les formations se déroulent dans les meilleures conditions.

Je vous remercie de votre attention.

Robert GELY

Vice-Président en charge de la formation